

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES:

CONSTRUCTION DU REGISTRE DES ACTIVITES DE TRAITEMENT ET LA REALISATION DES ANALYSES D'IMPACT SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le registre des activités de traitements permet d'avoir une vision globale de l'impact de l'activité sur les données à caractère personnel : l'utilisation qui en est faite, et les mesures de sécurité qui sont mises en oeuvre. Ensuite les analyses d'impact sur la protection des données (AIPD) vont permettre au responsable des traitements de porter une appréciation sur la pertinence des mesures de protection mises en oeuvre pour les activités susceptibles de porter atteinte aux droits et libertés fondamentaux, en mesurant précisément le risque auquel elles répondent. La production de ces outils doit répondre à des exigences précises, et revêt une importance particulière en ce qu'elle est le premier indice de la mise en oeuvre de la démarche de mise en conformité.

CONTENU DE FORMATION

Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement.

Les enjeux pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux du traitement des données personnelles.

Les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître le rôle du registre des activités de traitement et ses préalables.
- Connaître la méthodologie de construction du registre des activités de traitement.
- Connaître les cas de mise en oeuvre obligatoire des analyses d'impact sur la protection des données.
- Connaître la méthodologie de réalisation des AIPD.

QUALITÉ

Taux de réussite général 2021 : 100 %

Taux de satisfaction général 2021 : 86 %

INCLUSION ET HANDICAP

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

PRÉVENTION DES RUPTURES DE PARCOURS

Le formateur réserve 15 min par demi-journée de formation en fin de session pour répondre aux questions et aider les stagiaires. Ce temps vise à prévenir les ruptures en aidant les stagiaires qui sont en difficultés vis-à-vis du contenu ou de la forme de la formation.



Public

Salariés et Cadres de PLIE.

Intervenant

Pascal Lefebvre

Modalités d'évaluation et de validation

QCM d'évaluation à l'entrée, en cours et à la fin de la formation.

Des Attestations de présence et de validation des acquis seront remis.

Validation

Attestation de présence

Durée, effectifs

14 heures, 12 stagiaires.

Coût de la formation

600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents

Pré-Requis

Indispensable d'avoir suivi le module principe impact et outils ou de justifier de formations équivalentes.

Contact

Florent Gorson,
Chargé de Mission
Tél. : 06.34.69.12.82
contact@europlie.asso.fr